



Délibération n° 2015 - 50 en date du 23 septembre 2015
portant sur la mise en place d'un diagnostic des systèmes d'alimentation en eau potable
avec un schéma directeur d'alimentation en eau potable

Le Conseil Municipal du Monteil au Vicomte s'est réuni à la Mairie le vingt-trois septembre deux mil quinze à dix-neuf heures trente selon convocation en date du dix-huit septembre 2015 sous la présidence du Maire, Monsieur Didier MARTINEZ.

Madame Annick DUMEYNIÉ étant désignée comme secrétaire de séance.

Membres	11	
Présents	10	MARTINEZ, MEYER, DUMEYNIÉ, CHASSAGNE, FOURNIER, KERGUSTANT, LECLERC, REGAT
Représentés	1	HARDCASTLE représentée par MARTINEZ

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de diagnostic des systèmes d'alimentation en eau potable avec un schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les importants enjeux auxquels la Commune va devoir faire face dans les années à venir : protection et traitement de la ressource en eau, raccordement des différentes parties du réseau entre elles, rénovation du réseau existant ...

Il expose :

- que l'établissement d'un diagnostic sur la situation du réseau apparaît nécessaire afin de déterminer quelles actions sont à entreprendre en priorité ;
- qu'il convient de contacter des entreprises à même de réaliser ce diagnostic.

Il précise qu'un cahier des charges va être établi dans ce but, en collaboration avec les services du Conseil Départemental de la Creuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide d'engager une procédure de diagnostic du réseau de distribution d'eau potable avec un schéma directeur d'alimentation en eau potable ;
- Charge Monsieur le Maire d'établir un cahier des charges de cette opération en collaboration avec le Conseil Départemental de la Creuse ;
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Creuse et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour cette opération ;
- Charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Pour extrait conforme,
Fait au Monteil au Vicomte,
Le 24 septembre 2015
Le Maire,
Didier MARTINEZ

